

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ADDITION  
19, rue du moulin  
60300 MONTLOGNON**

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 060-200101111-20240408-2024\_02-DE



**Département de l'Oise - Arrondissement de Senlis - Canton de Nanteuil-le-Haudouin**

Convocation envoyée

le 20/03/2024

Délibérations affichées

le : 29/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 avril à 18 heures 00, le comité syndical des Eaux de Montlognon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montlognon, sous la présidence de Monsieur Hervé LECOEUR, Président.

Etaient présents : Alexis PATRIA et Hervé LECOEUR (délégués Titulaire de FONTAINE CHAALIS, Gilles TESSON (délégué Titulaire de MONTLOGNON), Guy-Pierre de KERSAINT et Pierre BACOT (Délégué Titulaire de VERSIGNY), Bruno SICARD et Germano de FREITAS (délégué titulaire de BOREST) et Yves BIANCINI (délégué suppléant de BOREST), Anne-Sophie SICARD (déléguée titulaire de BARON).

Absents Excusés : Julien BOCQUILLON, Frédéric DOURIEN, Daniel FROMENT, Benoit PROFFIT.

Le Président ayant ouvert la séance à 18 heure 00 et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection du secrétaire de séance.

A été élu secrétaire : Anne-Sophie SICARD.

**2024 02 - Compte Administratif 2023 et affectation du résultat au Budget Primitif 2024**

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Gilles TESSON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Hervé LECOEUR, après s'être fait présenter le budget primitif,

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat reporté de 2023 (excédent) 522 596.47€  
Dépenses de l'exercice 280 249.77€  
Recette de l'exercice 242 716.91€  
**Résultat de clôture (excédent) 485 063.61€**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat reporté de 2023 (excédent) 511 849.51€  
Dépenses de l'exercice 633 342.52€  
Recette de l'exercice 230 600.63€  
**Résultat de clôture (excédent) 109 107.62€**

Le résultat dégage un excédent de financement de 109 107.62€ qui sera inscrit au compte 001 Investissement recettes du Budget 2024.

Reste à réaliser en dépenses d'Investissement : 248 115.35€

Reste à réaliser en recette d'investissement : 78 990.00€

Besoin total de financement : 60 017.73€

Le résultat dégageant un de besoin de financement, il est donc affecté la sommes de 60 019.00€ au compte 1068 Investissement au Budget 2024.

L'excédent de fonctionnement : 425 044.61€, sera inscrit au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté au Budget 2024.

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme,



Le Président Hervé LECOEUR